



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

GUATÉMALA
Un lourd héritage de violence

Index AI : AMR 34/017/2004

•
ÉFAI
•

[Légendes]

Photo de couverture : Une survivante des massacres perpétrés contre la population indigène allume une bougie en mémoire des victimes, à l'occasion du dépôt d'une plainte pour génocide contre d'anciens responsables guatémaltèques, en mai 2000. © AI

Ci-contre : Denese Becker (Dominga Sic), qui a survécu au massacre de Río Negro en 1982, au cours duquel sa mère et un grand nombre des membres de sa famille ont été tués, est filmée lors de ses retrouvailles avec ses tantes, dix-huit ans après le massacre. © AI

La lutte pour la justice

Les récits de témoins du long conflit qui s'est déroulé au Guatemala montrent que les membres des forces militaires et paramilitaires ont pris part à des actes délibérés de violence contre les femmes et que ces actes ont été utilisés comme armes de guerre. On estime à 200 000 le nombre de personnes « disparues » ou tuées au cours de ce conflit interne qui a duré quatre décennies. Plus de 400 villages ont été rasés. Dans une étude publiée en 1998, le Bureau des droits de l'homme de l'archidiocèse du Guatemala a établi que pendant les années de conflit le viol de femmes et de jeunes filles était très répandu et qu'un massacre sur six s'était accompagné de viols.

Cependant, près de huit ans après la signature des Accords de Paix de 1996, la très grande majorité des personnes responsables d'atteintes graves aux droits fondamentaux n'ont toujours pas eu à répondre de leurs actes. Le gouvernement n'a pas reconnu l'ampleur des violences sexuelles perpétrées contre les femmes durant ce conflit armé et n'a pas présenté d'excuses pour les conséquences spécifiques de ces événements sur la vie des femmes. Depuis la fin des affrontements, le Guatemala continue de connaître un nombre élevé d'actes discriminatoires et de violences contre les femmes. Le Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, qui a visité le Guatemala en septembre 2004, a noté une augmentation du nombre de femmes tuées et une aggravation de la cruauté avec laquelle ces actes étaient perpétrés. Elle a également conclu que les femmes, notamment les femmes appartenant aux communautés indigènes, continuaient à éprouver des difficultés à être entendues par l'appareil judiciaire.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes, de jeunes filles et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

Selon le rapport publié en 1999 par la Commission de clarification historique, durant le conflit armé, les femmes étaient fréquemment violées en même temps qu'elles étaient torturées ou avant d'être exécutées. Cette pratique visait à porter atteinte à leur dignité humaine, dans ses aspects les plus intimes et les plus vulnérables. Les viols semblent avoir fait partie d'une stratégie anti-insurrectionnelle, destinée à terroriser ceux qui étaient perçus comme des ennemis.

La majorité des victimes de viol étaient des Mayas. Laissées seules au village par les hommes, qui ont cru à tort que les femmes et les enfants ne seraient pas pris pour cibles, de nombreuses femmes et jeunes filles indigènes ont été violées avant d'être tuées. D'après le rapport de la Commission de clarification historique, ces

cas représentent le quart de la totalité des victimes de violations des droits humains. Dans certains de ces massacres, les seules victimes étaient des femmes et des enfants. En mars 1982, au moins 140 femmes et enfants originaires de Río Negro ont été emmenés de force dans les montagnes, où ils ont été tués, à coups de machette pour certains, ou par étranglement. Peu après, 79 villageois, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été massacrés à Los Encuentros, un village voisin.

Le conflit armé a eu des conséquences terribles sur la vie des femmes. Les femmes et les jeunes filles qui ont survécu aux massacres et aux viols ont subi un traumatisme profond. Non seulement, elles ont dû affronter l'opprobre qui frappe les victimes de viol, mais un grand nombre d'entre elles ont dû lutter pour leur survie en tant que veuves et soutiens de famille. Souffrant cruellement de l'isolement, certaines femmes se sont regroupées et ont formé des groupes de soutien. L'opprobre social a cédé le terrain face à leur engagement militant au sein de leur communauté. Durant le conflit et la période consécutive à celui-ci, ce sont les femmes qui ont conduit la lutte pour rechercher les « disparus » et combattre l'impunité. Elles ont été à la pointe du combat pour les droits des femmes et l'application des Accords de Paix.

Soutenez notre campagne : ensemble, nous pouvons faire changer les choses

- **Cherchez à en savoir plus :** intéressez-vous à la manière dont les autorités de votre pays (le gouvernement, la police, les forces de l'ordre et les tribunaux) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- **Faites entendre votre voix :** exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés existant au sujet de ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.
- **Agissez :** rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

Ensemble, nous pouvons nous faire entendre

Participez à notre campagne pour le droit des femmes indigènes du Guatemala à la justice et aux réparations.

Exhorter le gouvernement du Guatemala à :

- reconnaître publiquement que de nombreuses femmes et jeunes filles mayas ont été violées au cours du conflit armé interne, par des membres de l'armée et des patrouilles civiles ;
- diligenter des enquêtes judiciaires sur les massacres et les viols perpétrés au cours du conflit armé, et accélérer les exhumations de tombes anonymes ;
- appliquer le mandat d'arrestation lancé en avril 2003 contre un individu impliqué dans l'organisation et la mise en œuvre des massacres de Río Negro et le déférer à la justice ;

- faire en sorte que les femmes qui ont été victimes de viols ou d'autres violences sexuelles obtiennent réparation et soient soutenues dans leurs démarches judiciaires.

Envoyez vos appels à :

Señor Presidente Oscar Berger Perdomo, Presidente de la Republica de Guatemala, 6a. Avenida « A » 4-41, Zona 1, Ciudad de Guatemala, Guatemala, Fax + 502 2221 4423 / 2239 0090

Ce que vous pouvez faire :

- Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les violations des droits fondamentaux. Aidez-nous à faire changer les choses.
- Rendez-vous sur le site d'Amnesty International : <http://web.amnesty.org/actforwomen/actnow-index-fra>
- Faites un don de soutien à l'action d'Amnesty International.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Stop violence against women. Guatemala: The long legacy of violence.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - décembre 2004.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :